Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20260604-D2026060415-DE

INZINZAC LOCHRIST

Délibération du Conseil municipal

Conseil municipal du 04 juin 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Jérôme MEUNIER.

Présents :	Jérôme MEUNIER, Laurent KRUST, Brigitte LE VAILLANT, David NATUS, Karine RIVALLAIN, Mikaël CANO, Nathalie DOUCET, Stéphane PLUNIAN, Aurore BRACQ, Gaëlle CHESNEL, Virginie LE LIBOUX, Sylvain JEHANNO, Céline LE GOFF, Philippe LE CALLONNEC, Sammy GAUTIER, Hippolyne LE MEUR, François BLAYO, Francette CHAULOUX, Gérard LE FRAPPER, Steve LOIZON, Delphine DANIEL, Patrick CARLET, Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Stéphane PIGACHE, Virginie LE GARREC, Philippe FINET
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Ghislaine HUBY CISSOU, Thierry LE TOUZO
Absent(s) excusé(s) :	0
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Date de convocation du Conseil municipal :	28 mai 2026
Secrétaire de séance :	Mikaël CANO

15 - CULTURE – RENOUVELLEMENT DE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE PÔLE CULTURE ET PATRIMOINE D'INZINZAC-LOCHRIST ET LA SELLOR

La SELLOR, en charge de la gestion des ports de plaisance et des équipements de loisirs ainsi que du développement des activités nautiques pour le compte de Lorient Agglomération dans le cadre de contrats de Délégation de Services Public, dont celui relatif à ses activités nautiques, a en charge la gestion du Parc d'Eau Vive, situé sur la commune d'Inzinzac-Lochrist.
L'écomusée des Forges, doté de l'appellation «Musée de France», qui incite à mettre en place des actions culturelles variées et des coopérations de plusieurs champs pour la mise en valeur des collections du musée mais aussi plus largement de son patrimoine bâti et non-bâti, souhaite renouveler la proposition de visite commentée en canoé.
Le partenariat original, conciliant « sport, nature et culture » à travers une proposition de découverte de l'histoire des Forges, et plus largement de la ville directement sur l'eau, a été initié en 2023. Il s'agit également de proposer une présentation synthétique et accessible de la biodiversité présente dans le Blavet ainsi que sur ses abords.
Le partenariat participe à la diversification de l'offre culturelle dans la commune durant la période estivale.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20260604-D2026060415-DE

Dans ce cadre, la Sellor et le pôle Culture et Patrimoine de la Ville d'Inzinzac-Lochrist souhaitent proposer la location de kayak commentée par un guide animateur de l'écomusée des Forges.
Les parties conviennent de conclure leur partenariat pour une année, à savoir 2026, suite à quoi une évaluation sera réalisée pour envisager la poursuite de l'opération ou son achèvement.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,
Vu le Code du patrimoine sur les missions des Musées de France,
Vu le budget communal ;

Considérant l'intérêt de la collectivité à développer l'attractivité de l'Ecomusée des Forges et à diversifier l'offre culturelle et touristique durant la période estivale.

Sur proposition du bureau municipal,

Et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le partenariat entre le Pôle Culture et Patrimoine et la Sellor ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre tout acte et mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance,

Mikaël CANO

MAIRIE D'INZINZAC-LOCHRIST (Morbihan)

Le Maire,

Jérôme MEUNIER